

démographique et de la jeunesse) et c) l'environnement, particulièrement en ce qui a trait aux répercussions de la science et de la technologie.

N° 7

8 mai 1972—Suite du débat sur la motion de M. Mather, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier immédiatement la possibilité de créer un programme Perspectives-Maturité pour relever la condition des personnes âgées au Canada relativement à leur santé, leur situation économique, leur occupation, leurs loisirs et leur situation sociale et culturelle, de consulter les associations de personnes âgées et d'obtenir leur collaboration pour l'organisation et l'administration d'un tel programme.

N° 5

12 mai 1972—Suite du débat sur la motion de M. Forrestall, appuyé par M. Crouse:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier la possibilité d'élaborer, de favoriser et de maintenir un programme national à long terme, vaste et coordonné, en vue de recueillir et d'employer les ressources des eaux côtières et des plateaux continentaux du Canada, et que le gouvernement devrait, à cette fin, mettre à profit les connaissances scientifiques et techniques ainsi que la compétence des employés de la Fonction publique et des agences gouvernementales et collaborer avec les sociétés de placement privées à l'exploration et à la mise en valeur technique et industrielle des ressources du milieu marin.

N° 52—*M. Reid*—12 mai 1972

Que, de l'avis de la Chambre, il faudrait prendre note des réunions de printemps tenues à Yaoundé (Cameroun) du 3 au 9 avril 1972 par l'Union interparlementaire.

N° 53—*M. Foster*—18 mai 1972

Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait prendre les mesures nécessaires, de concert avec les gouvernements provinciaux, pour instaurer un programme d'éducation et d'information nationales afin d'encourager les dons de tissu humain à des fins de transplantation thérapeutique, de recherche médicale et d'enseignement. Ce programme devrait prévoir également l'adoption d'une carte de donneur uniforme bilingue.

N° 9

29 mai 1972—Suite du débat sur la motion de M. McCleave, appuyé par M. MacLean:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait examiner s'il n'y aurait pas lieu pour lui de faire connaître, dès que la chose sera pratique, sa formule de 90-10 de partage des frais avec les provinces de l'Atlantique pour le programme de construction de routes anciennement mis en oeuvre avec ces provinces par l'Office d'expansion économique de la région atlantique, s'il n'y aurait pas lieu aussi pour lui de collaborer avec la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick dans le projet de Fundy Trail et avec la Nouvelle-Écosse dans la construction d'un pont au-dessus de la rivière Shubenacadie.

N° 11

5 juin 1972—Suite du débat sur la motion de M. McBride, appuyé par M. Trudel:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité de prolonger au-delà du 30 juin 1972 la désignation du comté de Renfrew comme région pouvant recevoir des subventions spéciales aux termes de la loi sur l'expansion économique régionale.

N° 10

26 juin 1972—Suite du débat sur la motion de M. Lundrigan, appuyé par M. Mackay:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité de prendre l'initiative et de s'assurer la collaboration des provinces pour la convocation d'une conférence nationale portant sur l'unification des normes de l'enseignement primaire et secondaire.

N° 55—*M. Kaplan*—29 juin 1972

Que, dans le but de fournir pour le recyclage des minéraux de rebut, des stimulants équivalant aux stimulants accordés aux industries pétrolières et minières, la Chambre recommande que les règlements de la Loi de l'impôt sur le revenu soient modifiés de façon à accorder une déduction pour épuisement de un dollar au contribuable qui fait du recyclage, chaque fois qu'il acquiert une valeur de trois dollars de minéraux de rebut.

N° 12

7 juillet 1972—Suite du débat sur la motion de M. MacGuigan, appuyé par M. Blair:

Que la politique de Radio-Canada qui consiste à empêcher ou à retarder l'émission à Windsor de séries ou de programmes produits par elle afin de les vendre plus avantageusement à des réseaux de radio-télévision américains soit soumise pour enquête au comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts et qu'il fasse un rapport à ce sujet.